

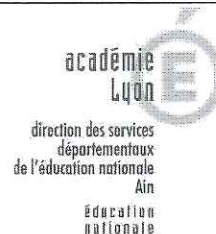
CHEMIN DU Colombier

Ecole maternelle DU  
VALLON

01710 CEYZERIAT

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Du 08/12/2020



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : PIGNIER Marie-Odile			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : OLIVIER Steven	X		
Maire adjoint : TRENTESAUX Claudine	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
GROZEL Catherine	X		
CHANEL Sylvie	X		
ASSOULY Audrey	X		
BELKORCHIA Amel	X		
D.D.E.N : CHAGNARD Michel	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
BRETON Govénou	X		
LANEYRIE Loïca	X		
DAVAL Antonin	X		
ROUX Pauline	X		
PRABEL Sandra	X		
VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM : WAISS Angelique	X		
Adjoint commission scolaire : FROMENT Josette	X		
Adjoint commission scolaire : PONCETY Claire	X		
Adjoint commission scolaire : DUSSURGET Jean	X		

Procès-verbal établi le 08/12/2020

Le président, directeur de l'école

Nom : OLIVIER Steven

Signature

La secrétaire, enseignante

Nom : ASSOULY Audrey

Signature

**Ecole maternelle du Vallon**  
94 ch. du Colombier  
01250 CEYZERIAT  
Tél. : 04 74 30 03 64

L'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité :

1. PRESENTATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLEE
2. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020-2021
3. ADOPTION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR
4. PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES
5. PROJETS PEDAGOGIQUES

## 1. PRESENTATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLEE

Depuis le dernier conseil d'école il y a eu quelques changements dans l'assemblée, chacun se présente.

Le directeur rappelle la composition et le rôle du conseil d'école. Le conseil d'école est composé du directeur de l'école, président, du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal, des maîtres de l'école, des maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil et d'un des membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il exerce notamment les compétences suivantes :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- Donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

## 2. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 (effectifs, locaux, matériel, pédagogie)

### Effectifs

Il y a dans l'école 109 élèves : 37 élèves de petite section, 40 élèves de moyenne section, 32 élèves de grande section. Il y en avait 104 l'an dernier. Il y a cette année 5 enseignants et 4 ATSEM dont une qui est présente à mi-temps sur l'école. Le personnel et les ATSEM sont répartis en 4 classes :

Classe1 PS MS	Audrey ASSOULY	Catherine DUWEZ	21 PS + 5 MS = 26 élèves
Classe2 PS GS	Amel BELKORCHIA Steven OLIVIER	Carine POUYET	16 PS + 12 GS = 28 élèves
Classe3 MS	Sylvie CHANEL	Angélique WAISS Laura BOURGEOIS	26 élèves de MS
Classe MSGS	4 Catherine ROZEL	Laura BOURGEOIS	7MS + 22 GS = 29 élèves

La municipalité met à disposition de l'école maternelle 4 ATSEM le matin, 3 l'après-midi. Avec des effectifs de classe à 28 et un protocole sanitaire exigeant, le fait d'avoir 3 ATSEM pour 4 classes l'après-midi a pu mettre les enseignants en difficulté. L'école maternelle étant devenue obligatoire, les élèves scolarisés uniquement le matin deviennent des exceptions.

Les enseignants demandent à la municipalité d'étudier la possibilité de mettre 4 ATSEM pour 4 classes.

Nous avons fait le choix de demander à l'ATSEM de grande section d'aller aider en classe de moyenne section trois jours sur 4 de 15h à 16h30, afin de laisser la classe de moyenne et grande section de Catherine GROZEL avec une ATSEM une après-midi par semaine et chaque début d'après-midi. L'enseignante Sylvie CHANEL a dû accueillir parfois seule 28 élèves en classe de moyenne section, certains n'ont pas encore 4 ans. La situation est particulière pour Angélique WAISS, elle n'est jamais avec ses élèves l'après-midi et n'a pas de temps d'échanger avec l'enseignante pendant son temps de travail, puisqu'elle encadre la garderie chaque matin. Les autres ATSEM peuvent prendre connaissance du déroulement de la journée et aider à la préparation matérielle de la classe de 8h à 8h20.

Les parents d'élèves estiment que la demande est légitime compte tenu des effectifs.

Madame l'adjointe au Maire informe le conseil d'école que la demande sera étudiée en conseil municipal.

## **Locaux**

Plusieurs travaux ont été réalisés cet été par les services municipaux : la classe 1, d'Audrey Assouly a été intégralement repeinte. Le mur extérieur du côté de la petite cour, le mur sous le préau et la cuisine ont également été repeints.

Une partie du mobilier de l'ancienne bibliothèque municipale a été déplacé en maternelle.

La municipalité a financé les investissements suivants : des nouveaux téléphones et un écran d'ordinateur pour la classe 1. Deux WC adultes ont été posés dans le bloc sanitaire du haut à la place d'un WC enfant. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les travaux entrepris

## **Protocole sanitaire**

Le protocole sanitaire mis en place dans les écoles depuis la rentrée répond aux grands principes suivants :

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- Limitation du brassage

Le rôle des parents d'élèves reste essentiel pour permettre le bon fonctionnement des écoles tout en protégeant les élèves et les adultes.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez eux ou dans leur famille. Les enseignants s'appliquent les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque.

Afin de limiter le brassage, l'équipe enseignante a décidé d'accueillir les enfants aux portes des bâtiments, avec une entrée différente pour chaque classe. Le port du masque, l'accueil systématique à la porte du bâtiment ou les lavages de mains répétitifs ont complexifié l'organisation de l'accueil des élèves.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents d'élèves qui ont strictement respecté le protocole, faisant preuve de compréhension et de patience.

## **Sécurité**

Un exercice incendie a eu lieu le 21 septembre en présence d'un policier municipal et de Madame Trentesaux, Maire-adjointe aux affaires scolaires. L'exercice de sécurité s'est très bien déroulé. Tout le monde a rejoint les zones indiquées rapidement et dans le calme (moins de 2 minutes). Les élèves et le personnel étaient avertis.

Deux exercices de PPMS, Plan Particulier de Mise en sécurité, ont aussi eu lieu.

Le premier le 5 octobre concernait le risque d'attentat/intrusion. Il s'est bien déroulé puisque les enfants se sont « cachés » silencieusement pendant 25 minutes. La communication entre les enseignants a bien fonctionné. Les enseignants et ATSEM tiennent compte de l'âge des enfants lors des exercices : nous ne leur parlons pas d'intrus malveillant pour ne pas les inquiéter, mais nous jouons à nous cacher.

Le second exercice PPMS concernait les risques majeurs, nous avons simulé une tempête le 7 décembre. Tout s'est bien passé. L'exercice permet de rappeler le rôle et missions de chacun, enseignants, ATSEM et élèves.

## **3. ADOPTION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR**

Le directeur présente le règlement intérieur mis à jour avec les propositions de modifications par le conseil des maîtres. Le règlement est voté à l'unanimité avec ces modifications.

## **4. PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES**

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Les enseignants de l'école maternelle, suivant les recommandations ministérielles, ont priorisé le temps des APC pour du soutien aux élèves ayant des fragilités pour l'acquisition de compétences de début de grande section. Ces temps se déroulent de 13h à 13h50 pour les apprentissages suivants : numération, tenue de l'outil scripteur/graphisme, phonologie. Ce sont principalement des Activités ludiques en petits groupes reprenant les compétences de moyenne section dans ces domaines. Les enfants sont au maximum 5 par groupe.

## **5. PROJETS PEDAGOGIQUES**

### **Semaine du goût**

Toutes les classes de l'école ont fait des ateliers de cuisine lors de la semaine du goût. Madame ASSOULY remercie les parents pour leur participation. Ce fut un agréable moment entre enfants et parents en classe autour de valeurs communes : respect, plaisir de cuisiner, partage.

### **Bibliothèque**

Toutes les classes de l'école se rendront à la bibliothèque municipale. Les classes d'Audrey ASSOULY et Catherine GROZEL ont pu s'y rendre avant le début du second confinement. Les classes de Sylvie et Steven iront vendredi. Sur place, nous sommes accueillis par la bibliothécaire Fanny Maréchal, qui nous

propose des ateliers. Les classes ont débuté par des ateliers de découverte de la bibliothèque. Les enseignants ont besoin de parents pour aider à l'encadrement de cette activité. Les enseignants remercient la municipalité de mettre à disposition des écoles une bibliothécaire. Madame Maréchal aide aussi les enseignants en préparant des albums sur un thème demandé.

## **Projet cirque dont spectacle**

C'est le grand projet pédagogique de l'année. L'équipe enseignante a décidé de travailler sur le thème du Cirque. Proposer des activités riches en apprentissages et permettant de fédérer toute l'école autour d'un projet commun.

Le projet va débiter la semaine prochaine, avec un spectacle à 9h15-10h et l'autre 10h45-11h30 mardi 15/12 puis jeudi 17/12, Le spectacle « Remue-Ménage » par l'artiste Elsa L du collectif Merci la Rattrape.

Dans chaque classe les enfants travailleront sur le thème du cirque : lecture d'album, images, musique de cirque, la classe des moyen/grand de Catherine a déjà bien commencé à exploiter ce thème.

Le second temps fort aura lieu vendredi 26 février 2021, tous les élèves de moyenne section iront voir le spectacle « sous la neige » à SERVAS.

Le troisième temps fort aura lieu pendant le mois de mars. L'intervenante de l'école de Cirque Marie Charpennes viendra proposer des ateliers à l'école autour des activités du cirque : foulards, balles, assiettes chinoises, équilibre sur objet et expression. Si les conditions sanitaires le permettent, un temps d'atelier ouvert aux parents sera organisé au début du mois d'avril.

Le 9 avril tous les élèves de grande section iront voir le spectacle lieux dits au monastère de Brou.

Les enseignants souhaiteraient également se rendre au festival du cirque qui a lieu autour du monastère de Brou au mois de mai.

## **Atelier de Noël**

Chaque classe va confectionner des bricolages de Noël dans les quinze derniers jours en faisant venir des parents dans la classe. L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves, grands-parents, qui ont répondu avec enthousiasme aux demandes d'aides.

La séance est levée à 19h30.